MAGAZINE D'INFORMATIONS TRIMESTRIEL
56
AVRIL 2023

# le fil SUD ESTUAIRE

T. Guiot © Mairie de St-Brevin

## ORDURES MÉNAGÈRES, QUE COUVRE LA REDEVANCE ?

Sud Estuaire
communauté de communes

Corsept · Frossay · Paimboeuf · Saint-Brevin-les-Pins · Saint-Père-en-Retz · Saint-Viaud

# Retour en images

## 19-21 janvier

### Salon Trajectoire

La CCSE était à nouveau partenaire du salon de l'orientation Trajectoire organisé à la base sous-marine de St-Nazaire. Près de 10 000 visiteurs sont venus interroger les 250 exposants présents sur ces 3 jours.

## 8 février

### Présentation publique de la charte de la ruralité

La Charte de la ruralité, présentée dans le magazine Le Fil n°55, est désormais disponible en mairies et dans les offices de tourisme du territoire. Cet outil de communication, issu d'un travail conjoint entre les élus, les habitants et les agriculteurs se veut être avant tout pédagogique pour le bien vivre ensemble.

## 27 février-2 mars

### Travaux sur l'exutoire du Boivre

En lien avec la mairie de St-Brevin et le Syndicat d'Aménagement Hydraulique du Sud Loire, des travaux de dessablage ont eu lieu. Objectif : sécuriser les eaux de baignade et valoriser la plage avant le retour des petits gravelots à collier interrompu.

## 2 mars

### Présentation du mini-bus aux entreprises financeuses

Depuis 2009 et tous les 3 ans, une opération publicitaire permet de financer l'achat d'un mini-bus qui est ensuite mis à la disposition des associations intercommunales. Pour cette nouvelle opération, 16 entreprises locales ont ainsi permis cette acquisition. Nous les en remercions vivement !

## 16-18 mars

### Une flamboyante comédie musicale à Étoile de Jade

Collaboration réussie pour la comédie musicale « Le Flamboyant » créée par les professeurs de l'école intercommunale de musique et les associations Libre Expression et l'Atelier Art Langues. 3 séances ont été nécessaires pour accueillir les 1250 spectateurs plongés dans les années 70 durant les grandes heures du studio d'Hérouville.

# Edito

Bertrand Béchard

Yannick Morez,
Président de la Communauté
de Communes Sud Estuaire

Le printemps arrive après un hiver qui a battu des records de chaleur et des précipitations bien au-dessous de la normale.

Le réchauffement climatique est bien présent avec toutes les conséquences qui vont en découler : le manque d'eau potentiel en Loire pour alimenter notre réseau d'eau potable, les phénomènes climatiques plus intenses avec des risques d'inondations.

Le renforcement de la digue de Mindin va ainsi débuter après trois longues années de démarches administratives pour réduire les risques de submersion avant la délocalisation des établissements au maximum sur notre territoire je l'espère !

Après 4 mois de travaux, la déchèterie de Saint-Brevin est à nouveau ouverte avec un contrôle par badge à l'entrée afin d'optimiser la gestion du site, une plateforme pour les déchets verts et de nouvelles consignes de tri sont ainsi proposés à tous.

Avec le printemps et l'arrivée des beaux jours, nos offices de tourisme se préparent pour accueillir les touristes et leur faire découvrir toute la richesse naturelle et patrimoniale de notre territoire. Pour le renouvellement de notre label tourisme et handicap, un renforcement des moyens est en cours pour les PMR, non seulement dans les bureaux mais sur des parcours de découverte sur Saint-Viaud et Saint-Père-en-Retz.

Nous serons ainsi prêts à participer à de grands événements comme Débord de Loire qui aura lieu du 30 mai au 5 juin à Paimboeuf et Saint-Brevin. C'est une centaine d'habitants de notre territoire qui sont invités à participer à un spectacle chorégraphique participatif qui met en scène les 4 âges de la vie, avec l'aide de la compagnie NGC 25. De nombreuses autres animations seront également présentes sur notre territoire pour suivre la fameuse parade nautique.

La CCSE toujours aussi attractive, comme l'ont récemment démontré les derniers chiffres de l'INSEE (30 691 habitants), continue à se développer et à se mobiliser pour améliorer votre cadre de vie et toujours amplifier le bien vivre ensemble.

Je vous souhaite un beau printemps pour profiter pleinement de notre territoire.

# Sommaire


## Ça vous intéresse 4

Une nouvelle association gérée par les jeunes
Projet Éducatif De Territoire (PEDT) 2022-2025 : des actions concrètes

## Dossier 6

Ordures ménagères, que couvre la redevance?

## Vivre l'intercommunalité 10

Renouvellement de la marque Tourisme & Handicap pour l'Office de Tourisme
Débord de Loire : dansons sur la Loire !

## Événements 12

Guide été : des vacances actives !
Déclaration de revenus : France Services vous accompagne
Emploi : un job dating spécial « Services à la personne »

## Rencontres 13

Terre de Jeux 2024 : Josué le Cadre

## Coup d'envoi 14

Pose de la première pierre de la nouvelle caserne de gendarmerie à Saint-Brevin-les-Pins
Développement économique : pré-commercialisation des parcelles de la Hurline

Les jeunes entourés de leurs animateurs, Mylène Dubois et Geoffrey Lolli

Cette affiche est en vente au prix de 5 € ou de 15 € avec son cadre. L'intégralité de la somme récoltée servira à financer ce projet.

# UNE NOUVELLE ASSOCIATION gérée par les jeunes

**Créée en lien avec la Maison des Jeunes de la CCSE, la Junior Association « Brév'à dos » esquisse ses premiers projets avec une orientation environnementale et culturelle. L'objectif ? Participer aux événements du territoire pour récolter les fonds nécessaires au financement de leur camp d'été.**

Aux manettes de cette initiative, 8 adolescents âgés de 13 à 16 ans qui ne manquent pas d'idées pour mener à bien leur mission. Sous l'égide de la Maison des Jeunes de Saint-Brevin, ils vont tenter de récolter assez de fonds d'ici l'été pour financer un camp d'itinérance le long du GR34. Le projet d'excursion reste raisonnable puisqu'il s'agit de partir à pied de Saint-Brevin pour relier Piriac en passant par Saint-Nazaire, Pornichet, Le Pouliguen, le Croisic, et Guérande. L'occasion de faire preuve d'autonomie et de débrouillardise pour parcourir sans embûches quelque 60 kilomètres entre le 24 et le 28 juillet.

## Participer aux événements locaux

Afin de donner vie à leur projet, l'association souhaite se raccrocher aux événements culturels du territoire pour proposer à la vente des boissons locales mais aussi des produits en lien avec l'environnement comme des affiches ou photographies illustrant la pollution en milieu naturel. L'occasion de participer à la comédie musicale « Le Flamboyant », au concert Brev'à dos en lien avec l'école intercommunale de musique le 14 avril, aux siestes musicales dans le cadre de Brev'de Jardin en mai…

## Une dimension environnementale

Le séjour des ados se veut aussi responsable et éco-citoyen puisque la jeune troupe a déjà tout prévu pour minimiser son impact environnemental : la marche plutôt que les transports, le ramassage des déchets sur leur parcours, l'achat de produits locaux, l'utilisation d'équipements prêtés et de vaisselle réutilisable… À plus long terme, l'objectif serait de partir avec d'autres associations de jeunes qui viennent des villes jumelées à Saint-Brevin.

**CONTACT**

*Mylène Dubois, animatrice socio-éducative Ados :*
*06 70 40 89 18 / m.dubois@cc-sudestuaire.fr>*

# PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT) 2022-2025 : des actions concrètes

**L'élaboration du premier PEDT intercommunal a permis de mettre en relief plusieurs axes de travail. En lien direct avec le Projet de Territoire, il dessine les contours d'une ambition éducative qui s'adresse aux enfants du territoire (notamment aux 3-11 ans) mais aussi aux acteurs des secteurs de la petite enfance et de la jeunesse.**

Objectif du PEDT : centraliser en un seul et même document toutes les actions éducatives pour les 3 années à venir. Il offre un cadre de référence aux élus mais aussi aux professionnels, bénévoles et associations qui œuvrent en faveur des plus jeunes de nos concitoyens. Un travail collectif avec plus de 120 participants, qui a permis de définir des actions et priorités communes. Six axes transversaux ont ainsi été définis :

- Rythme et besoins de l'enfant
- Continuité et cohérence éducative
- Soutien à la parentalité
- Territoire inclusif
- Citoyenneté/Sport/Culture
- Environnement et Mobilité

## Quelles sont les actions en cours et à venir ?

Dans les faits, cela passe par des actions concrètes comme faciliter les passages entre les structures d'accueil dédiées à l'âge des enfants, former tous les acteurs de l'éducation sur la dimension inclusive des accueils, renforcer la sensibilisation sur la baignade en mer… Aussi, la Communauté de Communes Sud Estuaire s'engage à prendre en compte la charge du "Plan mercredi" avec un financement à hauteur de 29 000 euros. Ce label national propose des solutions et des financements pour faciliter l'organisation des accueils de loisirs. Adapté aux spécificités de notre territoire, il s'articule autour de 4 axes qui gravitent autour du bien-être de l'enfant :

- La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
- L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
- Mise en valeur de la richesse du territoire
- Le développement d'activités éducatives de qualité

*« Nous sommes nombreux à contribuer à l'éducation des enfants : parents, professeurs des écoles, équipes d'animation en accueil périscolaire et de loisirs, associations sportives et culturelles… Un projet commun permet de nous relier les uns aux autres. Nous avons tous les mêmes enfants à faire grandir sur le territoire »*, conclut Tiphaine Gaucher, coordinatrice de la Convention Territoriale Globale de services aux familles à la CCSE.

# ORDURES MÉNAGÈRES, que couvre la redevance ?

**Collecte, transport, enfouissement, valorisation et recyclage des déchets… Le cycle des ordures ménagères est régi par plusieurs filières et une réglementation qui évolue sans cesse. Les élus de la CCSE ont à coeur de proposer un service efficace, vertueux et éco-responsable pour les habitants du territoire. Mise en place de nouvelles filières, travaux en déchèteries, nouveaux modes de traitement des déchets… Ces changements entraînent une hausse de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM). Explications.**

La REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) vous permet de bénéficier d'une collecte en porte-à-porte, de points d'apports volontaires, ainsi que de l'accès aux déchèteries. Elle couvre également les frais de transport et de traitement de tous ces déchets. Elle finance le service public des déchets, dont les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 5,6 M€ en 2021.

## RÉPARTITION DES DÉPENSES DE LA REDEVANCE ORDURES MÉNAGÈRES

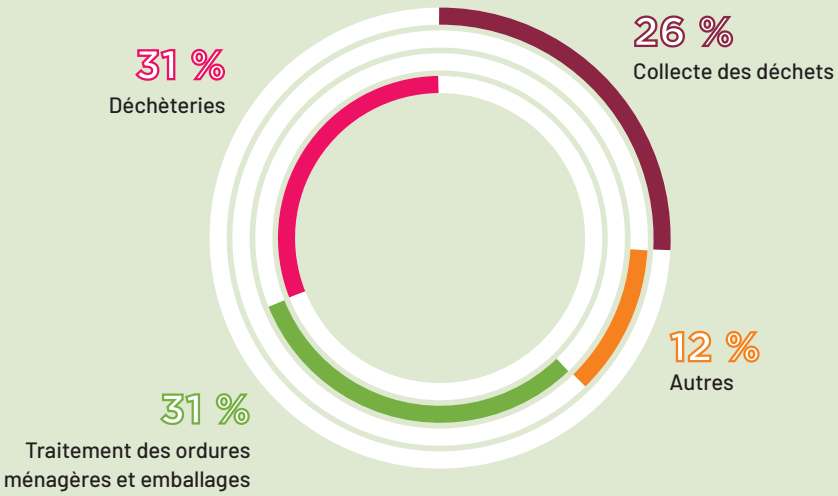


## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021

| | |
|---|---|
| Traitement OM - Tri transport emballages | 1 720 621 € |
| Déchèteries et déchets verts | 1 772 430 € |
| Collecte | 1 443 858 € |
| Frais administratifs et matériel | 420 295 € |
| Amortissement et investissement | 280 824 € |
| **Total** | **5 638 028 €** |

## RÉPARTITION DES RECETTES DU BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES

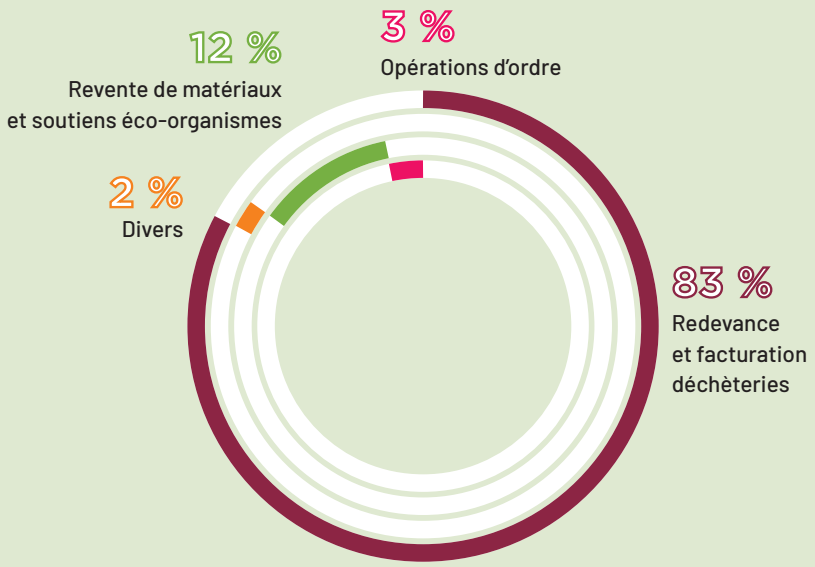


### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021

| | |
|---|---|
| Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères | 4 672 812 € |
| Soutiens Eco Organismes | 133 390 € |
| Reventes matières | 645 347 € |
| Refacturation de services | 186 478 € |
| **Total** | **5 638 028 €** |

Chiffres clefs

**738,5 kg**

C'est la quantité moyenne de déchets collectés par habitant sur la CC Sud Estuaire en 2022

* population DGF
Données France : SINOE 2019

**Ordures ménagères résiduelles**
6 696 tonnes collectées
**196,6 kg/habitant***
*France : 247,9 kg/hab/an*

**Emballages et papiers**
3 532 tonnes collectées
- verre : 49%
- emballages légers : 41%
- papiers : 10%

**100,5 kg/habitant***
*France : 81,9 kg/hab/an*

**Déchèteries**
15 371 tonnes collectées
- Déchets non-valorisables : 23%
- Gravats : 24%
- Déchets verts : 30%

**437,4 kg/habitant***
*France : 225,1 kg/hab/an*

**Textiles**
140 tonnes collectées
**4,0 kg/habitant***
*France : 3,6 kg/hab/an*

**Que deviennent ces déchets ?**

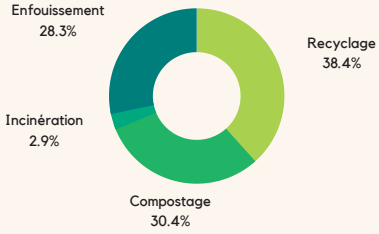


Sud Estuaire
communauté de communes

icon : thenounproject.com

# **REOM,** des tarifs en hausse. Pourquoi ?

Selon une étude de l'association Amorce, la hausse de la redevance des ordures ménagères (REOM) est un phénomène quasi généralisé, puisqu'au plan national, une majorité des collectivités devrait demander davantage aux contribuables. À noter que la REOM n'a pas fait l'objet d'augmentation depuis 2017 sur le territoire CCSE. Les nouvelles réglementations ainsi que l'inflation actuelle impactent l'ensemble des prestations.

### 1- Déchèteries et marché de collecte : inflation estimée à + 5,7 % environ

Le coût de gestion des déchèteries se calcule en fonction des volumes produits par type de matériaux et des prix à la tonne. Ce coût augmente, d'une part, du fait des volumes déposés et, d'autre part, des prix à la tonne. À titre d'exemple, l'augmentation du coût des tout-venant, liée à la hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes, dont le montant est fixé par l'État) s'élève à +24 % entre 2019 et 2022.

### 2- Le traitement des OM sur l'Éco Centre : + 63 %

Nos ordures ménagères sont traitées sur le site de l'Éco Centre, à Chaumes en Retz, exploité via une délégation de service public depuis janvier 2023. Les prix retenus sont en très forte progression par rapport au précédent marché, en partie parce que les prix pratiqués jusqu'ici étaient très avantageux. Même avec la baisse constatée des tonnages, cela ne compense pas cette hausse des prix.
De plus, des travaux sont indispensables pour permettre une exploitation en toute sécurité de cet outil. Le coût total de ces travaux s'élève à 4 164 000 €.

### 3- Le traitement des emballages : + 4 %

Nous trions beaucoup et c'est bien, mais cela a aussi un coût, toujours lié aux tonnages (+ 14 % entre 2019 et 2021).

### 4- L'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) : + 14 %

Il s'agit d'une taxe prélevée par l'État sur les tonnages enfouis. Elle est passée de 41 €/tonne en 2019 à 61 €/tonne en 2023 pour les ordures ménagères enfouies sur le site de l'Éco Centre, et de 17 €/tonne en 2019 à 51 €/tonne en 2023 pour les tout-venant issus des déchèteries. Cette hausse a pour but d'inciter les collectivités à entreprendre des démarches de prévention et de réduction de la production des déchets.

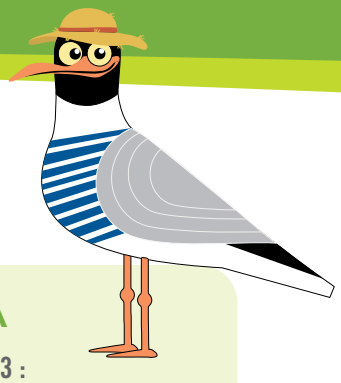

## AGENDA

**Le 20 mai 2023 :**
**Brev'de Jardin - Saint-Brevin**
À l'occasion de l'événement annuel qui met en avant la faune et la flore, le stand de la Communauté de Communes Sud Estuaire abordera de nombreux sujets sur le développement durable : gestion des déchets, mobilité douce, économies d'énergie… Une distribution de compost issu des végétaux collectés en déchèteries se tient également en parallèle.

# QUELLES SONT LES ACTIONS engagées sur la CCSE pour limiter ces hausses ?

### La diminution des tonnages enfouis

- À l'Éco centre de Chaumes-en-Retz, on se prépare à détourner une fraction des déchets non recyclables actuellement enfouis, pour fabriquer du combustible solide de récupération (CSR). Ces déchets offriront un haut pouvoir calorifique et pourront être utilisés pour alimenter des cimenteries.

- Le développement de nouvelles filières en déchèteries : articles de sport et de loisirs, de bricolage et de jardin, jouets. Les travaux à la déchèterie de Saint-Brevin vont permettre d'optimiser le tri en offrant plus de possibilités aux usagers.

- La mise en place d'un programme d'actions de prévention des déchets ménagers et assimilés, encourageant notamment à la gestion de proximité des biodéchets (promotion du compostage) et sensibilisant aux pratiques éco-responsables (lutte contre le gaspillage alimentaire, stop pub, ateliers zéro déchet…).

L'Eco centre à Chaumes-en-Retz

# RÉOUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE de Saint-Brevin

**Le 20 mars dernier, le site a rouvert ses portes avec un retour aux horaires habituels sur les 4 déchèteries du territoire.**

### La mise en place du contrôle d'accès en déchèterie

Ce système permettra de fluidifier la circulation, d'améliorer l'accueil et de favoriser le tri. Aussi, il permettra de réserver l'accès de la déchèterie aux habitants et professionnels du territoire. Seule la déchèterie de Saint-Brevin-les-Pins est concernée à ce jour. Une période d'adaptation est prévue pendant les premières semaines de réouverture, durant laquelle les barrières resteront ouvertes. Toutefois, une fois ce délai passé, il sera impératif de présenter une carte d'accès afin de pouvoir entrer à la déchèterie de Saint-Brevin-les-Pins. Le nombre de passages par an ne sera pas limité.

> *Pour récupérer votre badge, remplissez le formulaire : https://form.dragnsurvey.com/survey/r/37a36b70*

B. Béchard

**SYLVIE GAUTREAU,**
Vice-Présidente, en charge de l'aménagement des territoires et de l'économie circulaire, élue à St-Brevin

## Parole d'élue

*Les évolutions, qu'elles soient techniques ou réglementaires, vont continuer dans le domaine des déchets. Nous allons devoir trier de plus en plus dans les années à venir : biodéchets, nouvelles filières de recyclage en déchèteries… Nous devrons également faire face à ces nouveaux coûts de traitement en restant attentifs aux conséquences sur la redevance.*

D. Dufour

# RENOUVELLEMENT DE LA MARQUE

## Tourisme & Handicap pour l'Office de Tourisme

**Cette marque d'État obtenue dès 2015 par l'office de tourisme intercommunal, traduit l'engagement en faveur de l'accessibilité aux loisirs et vacances pour tous les publics. Le Sud Estuaire, une destination résolument inclusive !**

Offrir un accueil de qualité à toutes les populations, un pari réussi pour l'Office de Tourisme Intercommunal. En avril 2022, la marque Tourisme et Handicap a été reconduite pour 5 ans. L'office de tourisme est labellisé pour les 4 handicaps (auditif, mental, moteur, visuel) pour les bureaux d'accueil de l'océan à Saint-Brevin et de Paimboeuf. Le bureau d'accueil de St-Brevin-les-Pins est labellisé pour 3 handicaps pour le moment (auditif, mental, visuel), puisque le comptoir d'accueil n'est pas totalement adapté aux normes imposées mais un espace dédié est disponible dans l'office de tourisme pour un accueil confortable.

### Nouveaux circuits, équipements dédiés et documents adaptés

Dès la préparation de leur séjour sur notre territoire, les vacanciers en situation de handicap peuvent avoir accès sur le site web de l'office de tourisme à des informations adaptées : guide touristique en version Facile À Lire et à Comprendre (FALC), récapitulatif des offres labellisées Tourisme et Handicap en Loire-Atlantique… Autre approche, une série de podcasts permet une écoute immersive au cœur de la destination. Deux joëlettes (fauteuil tout terrain mono-roue pour la randonnée) sont également proposées gratuitement à la location à l'office de Saint-Brevin. L'occasion de découvrir deux nouveaux circuits accessibles PMR (mais aussi à la poussette et au tricycle) inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée : le tour du lac de Saint-Viaud et le plan d'eau du Grand Fay à Saint-Père-en-Retz.

**INFORMATIONS**

*www.saint-brevin.com/tourisme-et-handicap.html*
*Office de Tourisme - 02 40 27 24 32*

# DÉBORD DE LOIRE : Dansons sur la Loire !

**Du 30 mai au 5 juin, l'événement Débord de Loire revient pour sa troisième édition. Une semaine placée sous le signe du nautisme et du spectacle avec de nombreuses animations au programme. Le fameux 3 mâts Belem sera accompagné de plus de 200 bateaux pour une parade le long de l'estuaire, entre Divatte-sur-Loire et Saint-Brevin-les-Pins.**

Ville de Bouguenais

## La danse s'empare des berges de la Loire

Bordées par la Loire, les communes de Paimboeuf et de Saint-Brevin-les-Pins sont partenaires de l'événement. Et comme le mot d'ordre est "Dansons sur la Loire", les activités qui font chalouper ne vont pas manquer ! Le 3 juin à 15h30, rendez-vous au quai Éole pour découvrir le spectacle participatif "Les 4 saisons#générations", une œuvre incarnée par plus de 100 danseurs de 7 à 93 ans, habitants du territoire. La performance artistique est menée par le chorégraphe Hervé Maigret et par la compagnie NGC 25.

## Gréements et petite reine à l'honneur

En plus de la parade nautique du 3 juin, la CCSE et l'association « Vélo pour tous » proposent des animations dans la matinée : atelier de contrôle et de révision des vélos au local de l'association à Paimboeuf, stand de communication du service Vélila (quartier Mindin), location de vélos… À partir de 12h30, une balade thématique en cycle vous permettra de suivre le long de la Loire la flotte maritime. Le dress code ? Venir en vêtements marins ! L'Athlétic Club Brévinois Cyclisme encadre cette excursion balisée de 12 km.

G. Arnaud - Département

**INFORMATIONS**

*Pour consulter le programme, rendez-vous sur : www.deborddeloire.fr*

# GUIDE ÉTÉ : des vacances actives !

**Un programme proposé par les associations enfance-jeunesse du territoire et la CCSE.**

Initiation à la pêche, pratique du bodyboard, cours de natation, poney… Certains stages sportifs ne sont possibles que grâce à l'implication des associations locales et de leurs bénévoles. Citons notamment les associations Ken'Zen et Saint-Brevin Tennis de Table, merci pour leur précieuse aide ! Les équipes des 3 associations enfance-jeunesse du territoire proposent également des vacances orientées sur la découverte d'activités collectives, l'occasion de se faire de nouveaux amis ! Aussi, chaque commune de la CCSE dispose d'un accueil de loisirs (pour les 3-11 ans) et la Maison des jeunes est ouverte l'été du lundi au vendredi. Ces structures imaginent de nombreuses activités dont des sorties à la journée.

**INFORMATIONS**

***Découvrez l'ensemble des animations et des informations sur le site dédié : https://vacances-actives.cc-sudestuaire.fr***

# DÉCLARATION DE REVENUS : France Services vous accompagne

Dans le cadre de la campagne déclarative des impôts sur le revenu, des permanences du Service des impôts aux Particuliers de Pornic auront lieu à France Services Sud Estuaire :

### À Saint-Brevin-les-Pins, 2 place de l'Hôtel de Ville

- Mercredi 3 mai de 14h à 17h - sur rendez-vous
- Lundi 15 mai de 9h à 12h30 - sur rendez-vous
- Vendredi 26 mai de 9h à 12h30 – sans rendez-vous

### À Paimboeuf, 65 boulevard de l'astrolabe (face au collège)

- Jeudi 4 mai de 9h à 12h - réception sur rendez-vous
- Mardi 23 mai de 9h à 12h - réception sur rendez-vous

### Pour prendre rendez-vous :

- Sur impots.gouv.fr depuis votre espace particulier (rubrique CONTACT)
- Par messagerie dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr (messagerie sécurisée)
- Par téléphone au 0 809 401 401 (de 8h30 à 19h, service gratuit, prix d'un appel local, non surtaxé)

# Emploi : un job dating spécial « Services à la personne »

**Le jeudi 4 mai de 9h30 à 12h, à la salle des Dunes de Saint-Brevin, se tiendra le prochain job dating consacré à ce secteur en forte tension.**

L'objectif de cet événement est de faciliter la rencontre entre les demandeurs d'emploi du territoire et les différents établissements intervenant dans le secteur de l'aide à la personne. Aide à la vie quotidienne (ménage, repassage, petit bricolage…), assistance aux personnes âgées ou handicapées… Plusieurs domaines sont concernés. Ludivine, salariée de Dom'Services à Saint-Brevin, entreprise spécialiste du service à la personne, partage son expérience : *"J'ai trouvé du travail très facilement. J'aide au quotidien des personnes âgées et c'est un métier de rencontres. C'est sûr, il faut aimer le relationnel et le contact humain. Notre profession n'est peut-être pas assez reconnue mais elle est magnifique".*

***Préparez vos CV ! Entrée libre et gratuite***

# TERRE DE JEUX 2024 : Josué le Cadre

**Dans le cadre de la labellisation Terre de Jeux des 6 communes de la CCSE, les élus communautaires vous font découvrir les talents sportifs du territoire ! Cette reconnaissance est décernée par le comité d'organisation des JO de Paris 2024 et permet de promouvoir l'éducation par le sport et sa pratique.**

Josué le Cadre, 20 ans, médaillé d'or en athlétisme universitaire, spécialiste du 800 mètres, Vice champion de France indoor à Miramas (son record sur cette distance : 1'49"43) est étudiant en école de soins infirmiers. Le jeune Corseptin peut se targuer d'avoir déjà un beau palmarès et de jongler avec brio entre sa passion et ses études. Un équilibre qui demande au quotidien beaucoup d'organisation et une motivation inébranlable : *"mon coach, Patrice Benilli, m'envoie chaque semaine le planning de mes entraînements, ça permet de garder un cadre. Je craignais qu'en partant du Sud Loire pour suivre mon cursus universitaire au Mans, je ne perde la rigueur nécessaire mais pour le moment j'arrive à jongler entre l'hôpital et les compétitions !"*, explique Josué.

Tempo Run Club Photos

Ac Carquefou Athlé

## Une passion transmise

Josselin et Fabienne Le Cadre, les parents du jeune homme, ont longtemps été entraîneurs à l'ACL 44 de Saint-Brevin. Une passion du sport qu'ils ont transmise à leur fils même s'il concède qu'à 6 ans, il courait davantage pour se défouler que pour participer à des compétitions ! Avec une rigueur de métronome, il va tout au long de sa scolarité poursuivre l'athlétisme et garder du temps pour s'entraîner. Accepté au lycée La Colinière à Nantes, il intègre un cursus sport-étude et rencontre à cette occasion son coach qui le suit toujours.

## Vers les prochains JO ?

Malgré ses belles performances, Josué reste pondéré : *"les JO de 2024 c'est trop prématuré mais pourquoi pas ceux de 2028 ! Mon rêve serait d'être sélectionné en équipe de France"*. Avec des chronos qui ne cessent de s'améliorer au fil des

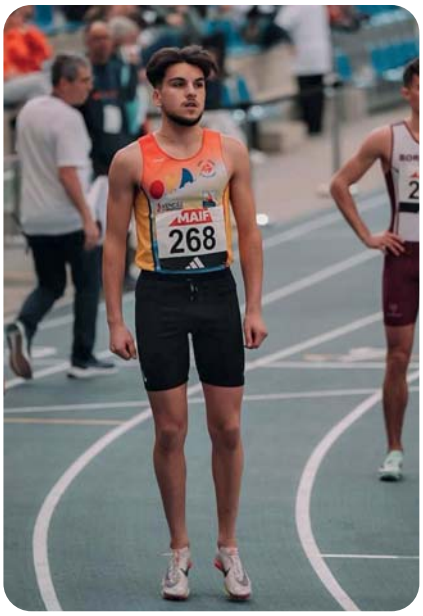

compétitions, l'espoir est permis, d'autant plus que l'athlète souhaite se consacrer pleinement à la course demi-fond une fois son diplôme d'infirmier obtenu d'ici 1 an.

# POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

## de la nouvelle caserne de gendarmerie à Saint-Brevin-les-Pins

**Les locaux de la gendarmerie dataient de 1990. En plus d'être vétustes, ils n'étaient plus aux normes et ne permettaient plus d'accueillir la Brigade de Saint-Brevin-les-Pins dans des conditions d'hébergement satisfaisantes.**

Propriétaire des 3 gendarmeries du territoire, la CCSE a approuvé le principe de la construction d'une nouvelle caserne par délibération du 21 septembre 2017. La communauté de communes a depuis fait l'acquisition des terrains annexes. Dans le détail, vont être construits 15 logements, du T3 au T5, en habitat pavillonnaire, et une caserne de 549 m², regroupant un espace accueil, des bureaux, un espace de police judiciaire et des locaux techniques. Les particuliers et civils pourront ainsi bénéficier d'un accès mieux identifié et de facilités d'usage avec la création de stationnements et d'une continuité piétonne et cyclable.

### Une construction respectueuse des normes environnementales

Ce projet se veut exemplaire d'un point de vue environnemental avec la mise en œuvre de matériaux biosourcés, de pompes à chaleur sur les logements et un dispositif de récupération des eaux pluviales afin d'alimenter des points d'eau du projet. Les travaux devraient s'achever début 2024 avec la mise à disposition des locaux à la gendarmerie au printemps de cette même année.

L'opération s'élève à 6 599 300 € TTC (acquisition du foncier inclus, 300 000 €), avec un accompagnement financier de l'État (626 520 €), de la Région des Pays de la Loire (206 000 €) et une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (125 000 €).

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : pré-commercialisation des parcelles de la Hurline

Le projet d'extension du parc d'activités de la Hurline à Saint-Père-en-Retz prend forme avec un début des travaux estimé au mois de septembre prochain et une fin de chantier souhaitée à la fin du premier semestre 2024. Dès la mi-avril, la pré-commercialisation des parcelles va commencer avec pas moins de 40 lots fixes compris entre 800 m² et 6800 m² environ, proposés aux professionnels.
Les porteurs de projet intéressés devront respecter pour la construction, certaines règles en termes de qualité environnementale, la zone bénéficiant déjà d'un cadre naturel privilégié. Les prix sont actuellement à l'étude et seront relatifs à plusieurs facteurs : emplacement du lot, surface de la parcelle…

***> Contact : Christine Sorlin***
***02 40 27 77 16***
***developpement-economique@cc-sudestuaire.fr***

## Tribune

*Conformément à l'article L2121-27-1 du CGCT, la parole est donnée au groupe d'opposition constitué au sein du Conseil Communautaire.*

***Soutien au mouvement de contestation contre la réforme des retraites.***

*Le jeudi 16 février dernier, nous avions deux options, soit assister au conseil communautaire, soit rejoindre la 5ème manifestation organisée pour dire « non » à une réforme inutile et injustice. En élus responsables et respectueux de notre mandat nous avons choisi d'assister à la séance afin de ne pas pénaliser certaines délibérations. Nous remercions l'initiative de deux vice-présidents qui ont proposé un texte de soutien aux manifestants, texte auquel nous avons bien sûr adhéré. Chacun était libre de le signer ou non mais ce geste symbolique permet de faire savoir que malgré leur absence dans le défilé le 16 février 2023* « des élus n'approuvaient pas ce projet de loi et le contestaient de toutes leurs forces ».

*Soulignons que cette loi aura des conséquences délétères sur nos territoires : en appauvrissant les retraités et les seniors mais aussi en venant tarir le vivier des personnes qui donnent de leur temps, auprès de leurs petits-enfants, dans les associations ou dans les municipalités.*

*Marc Bernardeau,*
*Véronique Rey-Thibault*
*Élus communautaires de la liste « Une Ambition pour la C.C.S.E, gauche écologiste »*


Magazine d'informations trimestriel
6 boulevard Dumesnildot
BP 3014 - 44 560 Paimbœuf
Tél. 02 40 27 70 12
www.cc-sudestuaire.fr

**Directeur de la publication :** Yannick Morez

**Rédactrice en chef et coordinatrice :** Emilie Fleuret-Lambert
**Rédactrice :** Clémence Priou
**Conception/mise en page :** www.enola-creation.fr
**Crédits photos :** Thomas Guiot - Mairie de St-Brevin, CCSE, ville de Bouguenais, G.Arnaud - Département, hjbc-123rf, Bertrand Béchard, D. Dufour, SPL Sud Estuaire Littoral, Tempo Run Club Photos, Ac Carquefou Athlé, PADW
**Impression :** Offset5
**Tirage :** 16 578 exemplaires
**Dépôt légal :** ISSN 2106-8151
**Distribution :** Adrexo
Ce magazine est téléchargeable sur le site internet : www.cc-sudestuaire.fr

# 1 SAISONNIER*

# +

# 1 CHAMBRE À LOUER

# =

## Une solution logement clés en main rapide et flexible

* Jeune travailleur ou en formation professionnelle

**OUI !**
*J'ai une chambre* ***à louer***

***J'appelle le***
***06 37 57 00 25***

***www.mademande-habitatjeunes.fr***
***contact-hth@mademande-habitatjeunes.fr***

Ma demande HABITAT JEUNES Bien plus qu'un logement par adelis

HTH

CISN Résidences locatives

Sud Estuaire communauté de communes